

2CLK
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 324 avenue du 14 Juillet
40600 BISCARROSSE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 24 AVRIL 2026

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Cédric GOBÉ et Madame Céline GOBÉ, demeurant 1 bis rue de l'Albatros, 61100 ST GEORGES DES GROSEILLERS,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 2CLK au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 324 avenue du 14 Juillet, 40600 BISCARROSSE, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 24 avril 2026,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Cédric GOBÉ et Madame Céline GOBÉ, demeurant 1 bis rue de l'Albatros, 61100 ST GEORGES DES GROSEILLERS,

Monsieur Cédric GOBÉ et Madame Céline GOBÉ disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Cédric GOBÉ et Madame Céline GOBÉ acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer leur mandat.


En rémunération de ses fonctions, Monsieur Cédric GOBÉ et Madame Céline GOBÉ auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à BISCARROSSE
Le 24 avril 2026


Cédric GOBÉ

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Signé par :

955E44A4EE514C8...

Céline GOBÉ

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Signé par :

B9945083BE7D40A...